Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 37 (1940)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 2 FÉVRIER 1940

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

le samedi 9 mars 1940, au restaurant du « Théâtre », à Lausanne, à 10 heures.

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport du président.
3. Comptes et rapports des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le Bulletin.
5. Fixation de la date et du lieu de l'assemblée générale.
6. Nominations statutaires. Deux membres du comité de la Romande : MM. Gapany et Farron.
7. Nomination du président de la Romande.
8. Examen de la situation créée par la démission de M. Heyraud. Cas échéant : révision des statuts.
9. Proposition des sections présentées dans le délai légal.
10. Concours.
11. Divers.

A 12 heures, repas au restaurant du Théâtre. Prix : Fr. 4.— sans vin. Service à la charge de la Caisse centrale.

Au dessert, distribution des gobelets aux vétérans (le dîner leur est offert).

A 14 heures, reprise éventuelle de la séance.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à MM. Farron et Thiébaud.

Statuts : Art. 9. — Le président et le premier délégué de chaque section sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections.

Le président : *Gapany.*

Vétérans

Une tradition, vieille déjà d'un certain nombre d'années, veut que la Romande se rappelle ses vétérans et qu'elle leur offre, à l'assemblée générale des délégués, un petit souvenir sous forme d'un gobelet dédicacé. Par la voix d'un membre du comité elle se fait un devoir de leur dire tout le plaisir que nous cause leur

présence à nos délibérations. Elle leur offre en outre le dîner, faible témoignage de reconnaissance pour le bel exemple qu'ils donnent aux jeunes, exemple de tenacité, de courage, pendant toute une vie souvent semée d'écueils et de mauvais jours.

Pour un jour vétérans, et que ce soit un jour de fête pour vous ; vous allez venir nombreux écouter les jeunes travailler dans leur petit parlement. Vous leur direz ensuite s'ils sont sur la bonne voie. Vous lèverez avec eux votre verre à la Romande, à l'union, à la Patrie que nous voulons toujours grande, forte et sans taches.

Que tous ceux qui font partie d'une section depuis plus de trente-cinq années s'annoncent à leur président de section. Ceux-ci voudront bien aviser le soussigné le plus vite possible pour qu'il ait le temps nécessaire pour faire confectionner et dédicacer les gobelets.

Corcelles (Ntel), le 17 janvier 1940. *Charles Thiébaud.*

Ravitaillement en sucre

Les sections ont reçu le sucre destiné au nourrissement printanier. Les apiculteurs, sociétaires ou non, peuvent recevoir un maximum de cinq kilos par ruche.

Cette quantité doit être payée comptant et doit être utilisée uniquement pour les abeilles. Une quitance, portant l'adresse de l'apiculteur, datée et signée, est exigée dans chaque cas. Cette quittance doit indiquer le nombre de ruches à nourrir et le nombre de kilos de sucre reçu.

Seules les sociétés d'apiculture, à l'exclusion de tous autres négociants, sont autorisés, par l'office du ravitaillement fédéral, à livrer le sucre pour le nourrissement des abeilles. Les bons établis par des communes ne seront pas reconnus valables par l'autorité.

L'office de guerre pour l'alimentation se charge du contrôle général de toute cette affaire.

Une certaine quantité de sucre sera mise à la disposition, en temps et lieu, des apiculteurs qui auront des essaims à nourrir et des éleveurs de reines.

Corcelles (Ntel), le 17 janvier 1940.

Société Romande d'Apiculture — Ravitaillement en sucre

Charles Thiébaud.

Bienveillance envers nos autorités!

Il arrive souvent dans la vie que l'on ne réfléchît pas avant de faire ses réflexions à haute voix ; ce qui toujours laisse de l'amertume à celui qui s'est oublié.

Dans une assemblée de section de la Romande, une discussion au sujet du prix du sucre a été déclanchée par un membre qui aimerait qu'on le lui donne avec un merci.

Un peu de réflexion ! Si la Romande a prélevé quelques francs par vagon de sucre qu'elle a été obligée de livrer aux apiculteurs, c'est normal. Si les comités de sections qui eux, ont dû, à leur tour le détailler, ont mis en caisse un petit boni c'est encore une fois normal. Si le contraire se produisait et que la Romande soit obligée de proposer une augmentation de cotisation, c'est là qu'il y aurait des murmures malsains. Et quand une section veut organiser une petite fête, il lui faut aussi quelques francs.

Il faut chers amis être heureux et reconnaissants que notre autorité fédérale si compétente nous livre du sucre assez pour nourrir nos petites amies. Ne marchandons pas au sujet du prix de revient.

C'est la guerre qui est la cause de cet état de choses. Voyez-vous qu'un jour nos autorités ne puissent plus obtenir de sucre pour une raison ou pour une autre ! Il nous arriverait un homme qui nous dise : « Mes amis apiculteurs, voici plusieurs mois que vous êtes inquiets au sujet du manque de sucre. Et bien ! moi ! je puis vous livrer du sucre ! »

A ce moment-là plus personne n'en marchanderait le prix.

Finissons-en une fois avec ces récriminations ; montrons l'exemple de la bonne entente comme nous le montrent nos colonies de petites amies ; et seulement alors, nous serons *des hommes de paix.*

Réd : L'auteur de ces considérations très justes n'est pas un membre du comité de la Romande, mais un ancien président de section, très actif, très dévoué et très sensé.

Dons reçus

Entr'aide : L. Fontannaz, Lutry, Fr. 2.—.
Bibliothèque : François Meuwly, Belfaux, Fr. —.70.

Conseils aux débutants

Nous avons heureusement abondance de matières, ce qui permet au rédacteur d'être très bref. Il n'en est pas malheureux et vous, cher lecteur, encore moins.

Je ne saurais toutefois laisser passer ce numéro sans remercier vivement tous ceux qui ont eu l'amabilité de m'envoyer leurs vœux. En toute modestie ils sont trop nombreux pour que j'aie pu les remercier individuellement. Ces témoignages d'affection sont un précieux réconfort pour celui qui fait son possible afin de rendre notre Bulletin intéressant et varié. Disons une fois de plus que si les moyens financiers le permettaient, notre journal serait plus copieux. Tel qu'il est, il faut croire qu'il fait plaisir quand même à un grand nombre.

Notre ami « Nini », avec beaucoup d'actualité, traite la question de la nourriture d'hiver. Lisez attentivement son article, il contient le principal de ce qu'il faut savoir en ce moment. Nous ferons simplement observer que la réussite du candi, au dire des confiseurs et pâtissiers, n'est pas facile. D'autre part, aux annonces, vous pouvez trouver des fournisseurs de plaques ou de nourriture sèche et si nous en avons besoin, ce serait bien la solution que nous choisirions, comme la plus simple et la plus avantageuse, même au point de vue coût, car les essais ratés coûtent aussi. Il vaut mieux déranger une colonie que de la laisser périr de faim, mais que cette nécessité, explicable à cause de la mobilisation de 1939, nous serve de leçon pour nourrir à temps, pendant la saison favorable.

Nous avons trop souvent à répondre à des questions vraiment naïves, trop simples pour être reproduites dans le Bulletin. Ne lit-on pas sa « Conduite du rucher » ? ou ne la possède-t-on pas ? C'est impardonnable, car pour le prix réduit de fr. 3.— on peut la recevoir franco, par retour du courrier, en versant cette modique somme à notre compte de chèques II 1480. C'est un trésor qui reste, que l'on peut consulter à chaque instant, que les plus vieux apiculteurs trouvent encore profit à relire.

Je vous signale un autre article aussi, celui qui nous relate des notes prises il y a 125 ans. Quel exemple de l'utilité des notes prises au rucher, soit pendant la période active, soit aussi pendant les mois d'hiver. Nous nous imaginons sans peine la joie qu'a dû ressentir M. P. en découvrant ce carnet de notes. L'hiver que nous subissons prête lui aussi à bien des réflexions que nous pouvons coucher par écrit et qui intéresseront nos après-venants, car les journaux quotidiens ne sauraient tout dire et souvent pas les choses les plus intéressantes. Quant à la « radio » elle passe : « *verba volant, scripta manent* », disaient déjà les Latins.

Puisque nous avons rappelé la « Conduite du rucher », nous remettons aussi en mémoire l'ouvrage de M. de Meyer : Guide pratique apicole. C'est moderne, vivant, pratique dans un style vif, avec de très nombreuses illustrations. C'est vraiment un excellent ouvrage, le meilleur qui ait paru depuis longtemps en langue française. Nous l'envoyons contre versement de fr. 4.— à notre compte de chèques, franco toujours.

Un détail administratif : nous n'avons pas augmenté le prix de notre Bulletin, bien que l'augmentation des prix du papier, etc. justifie ce relèvement. Nous espérons conserver en tout cas le même nombre de pages, mais nous espérons aussi qu'on voudra bien nous en tenir compte par un attachement et une recrudescence d'affection pour notre organe central. Nous sommes heureux de pouvoir continuer notre activité au milieu des horribles événements qui ensanglantent et attriste notre Europe et tout en espérant le printemps, prions aussi avec persévérance pour que notre pauvre monde revoie aussi le soleil bienfaisant de la paix.

St-Sulpice, le 20 janvier 1940. *Schumacher.*

François Huber

(Suite et fin)

Un œil exercé peut reconnaître facilement ces deux espèces, au développement caractérisé de l'abdomen des cirières et au ventre plus fluet des nourrices.

Huber s'arrêta un instant, passa ses deux mains sur son front, se recueillit pendant quelques secondes et, relevant sur moi son œil sans regard :

Une fois jeté dans ces études pour lesquelles je me passionnais, la triste infirmité qui m'avait frappé n'était presque plus rien pour moi. Je voyais et je vois avec l'imagination : il s'est d'ailleurs établi entre Burnens et moi une telle habitude et une telle conformité de pensée, que je pourrais rectifier chez lui une erreur d'observation. Et puis, mon jeune ami, il y a dans la nature, dans l'œuvre de Dieu, une logique inexorable : tout s'y attache, tout s'y enchaîne, tout s'y déduit d'une façon infaillible. Une fois que l'on tient la clé de ces mystères divins, chacun de leurs arcanes s'ouvre devant le travail et la patience, comme les grottes fantastiques des contes des *Mille et une Nuits*, devant le fatidique : *Sesame, ouvre-toi.*

Tout à l'heure, vous m'avez vu constater les aériennes amours de la reine des abeilles et la mort de son mâle : naguères, c'était le massacre général de tous ces mâles, élevés comme un sérail pour la souveraine, et que les travailleuses tuent sans pitié, lorsque les approches de l'hiver obligeraient ces bouches inutiles à se nourrir au détriment des provisions amassées par leurs sœurs laborieuses. Tant qu'ils peuvent aller au dehors picorer leurs aliments dans les fleurs, on les tolère. Mais à l'automne, on se rue sur eux, on les poignarde à coups d'aiguillon, on jette leurs cadavres dehors, et tout est dit.

Le jeune homme allait exprimer son admiration à ces récits nouveaux pour lui, lorsqu'Huber lui dit :

« Regardez, regardez dans la ruche ! Voici un combat entre deux reines qui se prépare. Je reconnais le bruit de leurs ailes, que la colère leur fait entrechoquer ! Il y a une souveraine de trop dans la ruche, et comme il ne s'y trouve pas assez d'abeilles pour fournir un essaim de sujets à l'une d'entre elles, elles vont se disputer la puissance et combattre pour la couronne. Les autres abeilles forment cercle autour d'elles. Elles se heurtent, corcelet contre corcelet ; elles cherchent à se saisir par les ongles aigus de leurs pattes, afin de se percer plus sûrement de leur mortel aiguillon ! Comme elles agitent bravement sur leurs fronts leurs antennes, qui ressemblent à un cimier vivant de casque ! Elles reviennent à la charge pour la quatrième fois ; elles s'enlacent, elles se tordent sur le sol de la ruche !... Ah ! en voici une qui reçoit le coup mortel ! La malheureuse tombe sans force, le venin agit rapidement sur elle, tandis que le vainqueur piaffe fièrement devant ses sujets dont il vient de conquérir l'hommage lige. On est sans pitié pour les restes du vaincu ; deux ou trois abeilles le traînent hors de la ruche, sans plus de respect qu'ils ne le feraient pour les restes d'un bourdon.

On aurait dit qu'Huber voyait réellement le spectacle qui se

passait sous les yeux de son hôte, car il en précisait les moindres détails ! Chez lui l'ouïe suppléait complètement à la vue.

Sur ces entrefaites, Mme Huber (5) vint annoncer que le dîner était servi, car on dînait chez Huber à l'heure patriarcale de midi. Le jeune homme, reçu et traité comme s'il eût réellement fait partie de cette famille vénérable, prit place à table au milieu des enfants et des petits-enfants du naturaliste. On ne parla, pendant tout le repas, que d'histoire naturelle, et surtout d'insectes. Chacun des convives était mordu passionnément du goût de l'entomologie. L'hôte de ces excellentes gens apprit donc, tout en mangeant, que, grâce à Huber, on savait que les larves des abeilles filaient elles-mêmes la soie de leur coque, que les antennes des hyménoptères leur servaient, au moyen du toucher, à échanger entre eux de véritables idées, au moyen d'appareils qui tiennent à la fois du télégraphe aérien, du télégraphe électrique ou des signes fatidiques que les francs-maçons pratiquent entre eux.

Les opérations auxquelles se livrent les diverses classes d'abeilles dans la construction des cellules hexagones qui doivent recevoir le miel, la part que chacune d'elles y prend, l'origine de la *propolis*, la preuve que la cire est fabriquée avec du miel, et comment cette cire s'échappe, sous forme de lame, entre les anneaux de l'abdomen des cirières, tout cela a été découvert et écrit par Huber.

Huber constata encore le premier, et toujours au moyen de ses abeilles, que non-seulement l'oxygène était indispensable à la respiration des hymenoptères, mais encore quelle influence avait cet agent sur la germination des graines. Enfin il démontra que les abeilles renouvellent l'air de leurs habitations, au moyen d'un certain battement d'ailes qui remplit l'office de ventilateur.

Après le dîner qui fut servi avec ce luxe domestique et cette science culinaire, dont en Suisse, comme dans ma chère Flandre, une maîtresse de maison se fait un devoir et un titre d'orgueil, on retourna dans le jardin.

La science y fut laissée un peu de côté par les jeunes gens pour une partie de volant, où le Français, — il doit l'avouer modestement ne montra qu'une adresse des plus médiocres.

---

(5) Voici Madame Huber, morte depuis cinq ans, qui vient annoncer que le dîner est servi. Les enfants et petits-enfants sont le complément obligé de l'idylle helvétique. Mesdemoiselles Huber n'ont jamais existé que dans Madame de Molin, ma marraine, alors âgée de 50 ans et qui habitait Lausanne.

Le reste complète cette façon de fourvoyer les biographes et de faire l'histoire des familles.

(annotations du Colonel Huber-Saladin.)

Mlles Huber se moquèrent franchement et fraternellement de son inhabileté, et Huber lui-même, qui voyait tout avec ses oreilles, ne dédaigna pas de rire plus d'une fois de son nouvel ami, et de lui indiquer du doigt où était tombé, dans les touffes de fleurs et d'arbustes, le volant, que cherchaient en vain les yeux du maladroit.

Le soir arriva sur ces entrefaites, et les jeunes gens en étaient arrivés à une partie de barres, quand Huber, retourné depuis quelques instants à ses chères ruches, accourut sans guide vers la bande joyeuse et lui dit :

Voici un sphinx qui rôde autour de la ruche.

Chacun aussitôt, jeunes femmes et jeunes filles, laissa là ses jeux et s'empressa d'accourir, comme s'il se fût agi de l'événement le plus sérieux du monde. Chemin faisant, une des petites rieuses dit au jeune Français d'un air tout à fait grave :

— Vous êtes bien heureux, vraiment ! Vous allez voir un spectacle des plus curieux et des plus rares. Nous n'avons encore eu qu'une fois la bonne chance d'y assister.

On s'assit autour de la ruche. On fit silence. On se tint immobile, et bientôt on aperçu un papillon de nuit qui voletait au-dessus de la ruche. C'était un sphinx Atropos, ou *tête de mort.*

Ce grand papillon de nuit, presque de la taille d'un petit oiseau, couvert d'une sorte de plume épaisse et de couleur sombre, sur le corcelet duquel la nature a dessiné une tête de mort humaine, décrivait autour de la ruche des cercles bizarres et enserrait de plus en plus dans ces cercles la demeure des abeilles, comme l'eût fait un magnétiseur. De temps en temps il jetait un cri sinistre qui ressemblai au grincement que produiraient des ongles aigus frottés sur une vitre vibrante, puis, il s'abattit à l'entrée de la ruche, replia ses ailes, se fit mince, s'allongea et pénétra hardiment dans cette ruche, sans tenir compte des attaques des abeilles qui défendaient l'entrée de leur habitation.

Burnens ouvrit alors le volet de la ruche, et l'on put voir le redoutable sphinx écartant ses ennemis à coups d'ailes, et marchant droit aux gâteaux de cire, dont il rompait les cellules, pour y dévorer le miel et les larves. Il n'épargna même pas les cases où les prévoyantes abeilles élevaient des reines, et qu'on reconnaissait à leurs proportions plus grandes. Il semblait même détruire pour le plaisir de détruire, et il ne sortit qu'après avoir dévasté la ruche, repu, alourdi par sa voracité, pouvant à peine reprendre son vol et laissant après lui la dévastation.

C'est à cause de vous, dit Huber, que nous avons laissé commettre sur nos chères abeilles les attentats du brigand ailé. Nous avons voulu vous faire assister à un spectacle assez rare, et vous rendre témoin d'un fait contesté dans la science ; mais

le sphinx ne renouvellera plus ses brigandages, car je l'entends se débattre dans le filet à papillons de l'une de mes petites-filles !

A quelques jours de là, le jeune Français quitta Genève pour n'y plus revenir jamais peut-être ! Ce fut bien longtemps après, à Paris, qu'il apprit la mort de Huber, qui n'arriva que le 22 décembre 1831, car Dieu prolongea au-delà de la vie ordinaire, l'existence de cette créature infirme, condamnée dès sa naissance à une mort précoce par la science humaine !

S. Henry Berthoud.

Extrait du « *Constitutionnel* » 1859.

Tandis qu'elles sommeillent

Nos abeilles dorment. L'hiver glacial s'étend sur la nature, mais nos colonies sont protégées. Les ouvrières attendent patiemment. Quelle leçon ! Attendre patiemment ! Nous sommes impatients de revoir le soleil et le retour du printemps. Nous en avons assez de ces pluies, de cette neige, de ce brouillard et de l'immobilité dans laquelle nous plonge la saison morte.

Les abeilles attendent, tout simplement. Pour nous, les hommes, qui avons besoin d'activité, cela paraît long. Nous avons hâte de revoir sortir les abeilles et d'observer leurs allées et venues.

J'ai trouvé, — en attendant ce plaisir qui reviendra — des amis qui m'ont parlé d'elles. Cela m'a réjoui. Quand on ne peut pas voir un être aimé, à cause de la séparation ou d'autres circonstances, on est un peu consolé quand on vous parle de lui, ou qu'on peut parler de lui. C'est ce que j'ai fait. J'ai écouté mes confidents, les poètes, et ils m'ont fait du bien. J'ai relu quelques pages de Montaigne. Il m' adit : « Est-il police plus réglée avec plus d'ordre, diversifiée à plus de charges et d'offices, et plus constamment entretenue que celle des mouches à miel ? Cette disposition d'actions et de vacations si ordonnées, la pouvons-nous imaginer se conduire sans discours et sans prudence ? » Montaigne cite alors Virgile : « Frappés de ces merveilles, des sages ont pensé qu'il y avait dans les abeilles une parcelle de la divine intelligence ». (essais, ch. XII)

Puis c'est Rémy Belleau, dans un poème intitulé *Avril*, qui consacre deux strophes à nos amies :

Tu vois en ce printemps nouveau
L'essaim beau
De ces pillardes avettes
Voleter de fleur en fleur,
Pour l'odeur
Qu'ils cachent en leurs cuissettes.

Mai vantera ses fraîcheurs,
Ses fruits meurs
Et sa féconde rosée,
La manne et le sucre doux,
Le miel roux,
Dont sa grâce est arrosée.

Et si nous avions la place, nous citerions en entier la charmante poésie de Pierre de Ronsard : *De l'Election de son Sépulcre*, où il chante la nature et l'amour. Il raconte comment Cupidon, cueillant des fleurs près d'une ruche, fut piqué par une abeille.

Le petit enfant Amour
Cueillait des fleurs à l'entour
D'une ruche, où les avettes
Font leurs petites logettes.

Comme il les allait cueillant,
Une avette sommeillant
Dans le fond d'une fleurette,
Lui piqua la main douillette.

L'enfant court vers sa mère, qui le console et le guérit. Un souffle caressant de cette haleine divine efface instantanément l'effet de la piqûre. Mais Vénus en profite pour lui faire la morale !

Si doncques un animal
Si petit fait tant de mal,
Quand son haleine époinçonne
La main de quelque personne,

Combien fais-tu de douleurs
Au prix de lui, dans les cœurs
De ceux contre qui tu jettes
Tes homicides sagettes ?

Les abeilles, les poètes, la nature : nous les aimons. Grâce à eux nous oublions un instant que c'est l'hiver, et ils nous aident à chasser les soucis En leur compagnie nous cheminerons patiemment vers le printemps !

Marcel Christen
Rochefort (Neuch.)

Part de l'apiculture au rendement de l'agriculture en 1939

D'après l'évaluation provisoire du Secrétariat suisse des paysans, le rendement brut épuré de l'agriculture nationale a été de 1269,2 millions de francs pour l'année 1939, contre 1296,5 pour 1938. On entend par rendement brut épuré la valeur de la production toute entière, après déduction des produits devant être réemployés, foin, fourrages, œufs à couver, etc.

L'apiculture figure dans le total ci-dessous pour 4,1 millions (14,3 en 1938), ce qui représente le 0,3 % (1,1). L' année a donc été exceptionnellement mauvaise pour les apiculteurs, ce que nous savions déjà. L'apiculture arrive cependant encore avant la culture du tabac (2,3), celle de la betterave à sucre (3,8) et même avant le produit de l'exportation du bétail de rente et d'élevage. Il convient d'ajouter que le rendement de l'arboriculture s'est élevé à 67,7 millions ; en admettant, ce qui n'a rien d'exagéré, que la pollinisation des arbres fruitiers est due pour la moitié aux abeilles, celles-ci doivent être créditées d'une trentaine de millions pour la production des fruits.

Quelle eau préfèrent les abeilles?

On sait que les abielles semblent préférer les eaux souillées à l'eau pure et on les voit souvent pomper des liquides pas très ragoûtants ; c'est pourquoi on recommande parfois d'ajouter du sel à l'eau des abreuvoirs. Afin d'élucider la question et pour savoir si les abeilles ont réellement besoin de sel ou de sels, C. G. Butler, de la station expérimentale de Rothamsted, a procédé à une séries d'expériences dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, mais qui furent conduites comme celles employées par von Frisch pour l'étude des sens, vue et odorat, des abeilles. La plupart des sels nécessaires à la vie animale furent expérimentés, y compris les sels d'iode, en solutions de concention diverse. Il résulte des recherches du savant anglais que les abeilles ne préfèrent les liquides salés à l'eau distillée que lorsqu'il s'agit de solutions très

faibles de chlorure de sodium (sel de cuisine) ou de chlorure d'ammoniaque. Dans tous les cas étudiés, la concentration optima oscillait entre 0,15 et 0, 07 %. Si des solutions de plus en plus fortes sont employées, les abeilles manifestent une préférence de plus en plus accentuée pour l'eau distillée, et si on les diminue progressivement, il devient apparent que les abeilles deviennent incapables de les distinguer de l'eau distillée. La limite de goût pour les deux substances citées paraît être une solution à 0,03 %. Les recherches ont aussi montré que le liquide préféré des abeilles est l'eau de pluie et Butler conseille d'en faire provision pendant l'hiver, lorsque les toits ont été lavés par les précipitations. Ajoutons encore que les sels d'iode, même très dilués, répugnent aux abeilles.

Le miel et la reprise des boutures

R. W. Olivier, de la Ferme expérimentale d'Ottawa, division de l'horticulture, s'est livré à des recherches sur l'action de diverses substances quant à la reprise des boutures. Les résultats de ce recherches ont été publiés dans *Scientific Agriculture* de mai 1939. Olivier a constaté que des boutures trempées dans une solution de miel s'enracinent plus rapidement et plus fortement que les témoins. Les solutions à 25 % de miel ont donné les meilleurs résultats. Les boutures doivent être trempées pendant 24 heures et plantées immédiatement. Les lecteurs du *Bulletin* qui essayeraient ce procédé seraient bien aimables de faire connaître leurs observations.

Un nouvean procédé de réunion

Il est indiqué par W. D. Ridley dans le *Bee World*. Cet apiculteur pose sur la ruche devant rester en place un plateau muni de deux chasse-abeilles retournés, c'est-à-dire permettant aux abeilles de monter, mais pas de descendre. Il place sur le plateau chasse-abeilles la ruche à réunir et ne s'occupe plus de rien. En quelques heures, paraît-il, les deux colonies sont réunies sans lutte.

Ce procédé est peut-être plus simple que celui du papier perforé, et certainement plus que celui consistant à donner la même odeur aux deux colonies.

L'abeille révolutionnaire

Un correspondant de la *Neue Bienenzeitung* ayant délivré une reine emballée la remit sur un rayon : elle fut immédiatement attaquée de nouveau, et cela plusieurs fois de suite. Examinant la chose de plus près, il vit que c'était toujours la même abeille qui attaquait la première. Il la tua et la reine fut bien accueillie. Si cette observation est confirmée par les faits, elle sauvera peut-être la vie à bien des reines.

A retenir

Au printemps, le miel fournit des abeilles et en été, les abeilles fournissent le miel. *(Abbé Voirnot).*

J.Magnenat.

Réflexions d'un landsturmien

Serait-il permis à un landsturmien mobilisé de vous donner, sur la note un peu gaie, ses impressions sur la flore actuelle?

Je crois tout d'abord que nous pouvons garder l'espoir et rester optimiste. Malgré le changement de culture, les arrêtés, ordonnances, directives donnés par nos autorités aux apiculteurs, nous aurons toujours notre base en apiculture soit nos *dents-de-lion*, notre *esparcette* du Jura et nos *sapins blancs* disseminés un peu partout. Avec cela, encore de nombreuses fleurs qui en temps favorable, peuvent nous donner de superbes et abondantes récoltes. On oublie trop, qu'en apiculture comme du reste en agriculture c'est le temps qui dirige.

La dent-de-lion envahit tous les terrains, elle subsistera toujours.

L'esparcette a le grand défaut d'être trop modeste. Elle n'aime pas les petits soins ni la bonne nourriture. Elle ne veut pas être souillée par du fumier et ne supporte pas les stimulants. Elle aime être toute seule et se contente d'un bon air et d'un sous-sol profond où les autres plantes ne vont pas. Elle était si justement appelée autrefois la «plante du pauvre». Devant les méthodes modernes, elle a quitté la plaine et s'est concentrée dans les calcaires du Jura. Et c'est grand dommage car c'est la plante fourragère par excellence et vous n'entendrez jamais un agriculteur la mépriser. Elle fait donner un lait sain, nourissant et surtout contenant la chaux nécessaire à la formation du squelette. Cette dernière doit être fournie par la plante elle-même et non par des poudres artificielles. La santé publique gagnerait beaucoup d'avoir du lait plus riche, du lait de légumineuses. Aujourd'hui avec les fenasses et les concentrés étrangers nous avons du lait moins nutritif moins crémeux mais plus abondant et soutenu par un prix artificiel. L'esparcette résiste à la sécheresse et son regain est toujours assuré. C'est aussi la plante idéale pour fermer un champ (c'est à dire mettre en fourrage) et encore de nos jours et malgré qu'elle ne tient qu'une ou deux années, elle laisse après elle un fourrage serré et de première qualité ce qui n'arrive certes pas avec les fenasses ou après le trèfle qui ne laisse après lui que ces infectes lampés. Elle a été abandonnée aussi par la cherté et la rareté de la graine du pays. On ne devrait semer que de la bonne graine, garantie du pays et fournie par des agriculteurs du pays et abo-

lir ainsi la spéculation. La culture de cette plante et, pour en obtenir la graine surtout, pour la mettre sur le marché, devrait être encouragée et protégée. Il serait du devoir de nos instituteurs de village, d'en vanter les qualités. Ma compagnie de service est formée presque entièrement d'agriculteurs et bon nombre venant du pied du Jura. Tous veulent reprendre l'esparcette c'est leur fourrage idéal à tous points de vue.

Le sapin blanc a le défaut d'être souvent chancreux, mais les sujets sains devraient être mieux protégés. Certains gardes forestiers et certaines communes l'éliminent sans merci malgré la méthode moderne qui préconise le mélange d'essences diverses les sujets étant plus sains et plus vigoureux. Cela remplacera en quelque sorte la coupe rase d'autrefois et maintiendra un champ permanent d'activité pour nos abeilles. Malheureusement, le sapin blanc ne donne qu'a partir d'une certaine altitude et seulement tous les 4 ou 5 ans environ. De ce fait il ne satisfait que les apiculteurs qui ont débuté jeunes mais quand il donne il donne et il n'y a rien à lui pour saboter le prix du miel. Avec lui pas de crève cœur de le voir fauché en pleine floraison les abeilles en profitent tant que la nature le leur permet. De forte dimension il rend de grands services à l'agriculteur qui a des réparations en vue. A la mise communale de novembre, avec deux ou trois numéros il peut faire de solides poutraisons ou de larges plateaux. Plus il est gros plus il est avantageux et son prix est inférieur à l'autre sapin. A l'endroit où je suis cantonné (frontière Berne-Fribourg) se trouvent beaucoup de sapins blancs; dans le village même beaucoup comme arbres d'ornement très agréables à l'oeil et très utiles pour couper la bise. Ses planches sont un peu cassantes mais c'est si vite fait de percer avant de planter les clous. J'ai actuellement des ruches de sapin blanc en parfait état et résistant bien à l'humidité.

Tachons donc de maintenir nos plantes mellifères existantes.

Quant à l'introduction de nouvelles, il faut se souvenir que pour être profitables à l'apiculteur, il est indispensable en premier lieu qu'elles contentent l'agriculteur et qu'elles soient cultivées en grand. Le miel sera donné en surcroit.

Il est maintenant inutile de demander aux paysans de semer des fleurs pour satisfaire les abeilles du voisin, du régent, du pasteur ou du curé! Allons bon! semer des fleurs pour que leurs abeilles viennent nous voler le miel et abîmer notre foin? C'est donc ça la charité qu'on nous prêche tous les dimanches!! (d'ici en là je pourrais bien être mal vu de notre rédacteur ancien pasteur) (*Réd. non, non, ne vous en faites pas*).

Essayez et vous verrez qu'ils feront exactement la même tête que les grossistes lausannois auxquels je vais offrir mon miel au

prix fixé par la Romande... Eh bien oui Solidarité comme ça plaque bien dans les grands discours et les beaux sermons mais pas en apiculture.

Une excellente plante abandonnée et qui reprend quelque peu chez nous est *le colza.* Reviendra-t-elle? Pour cela allez demander aux consommateurs de changer leur petit déjeuner habituel contre le «petit» déjeuner du paysan d'autrefois: de bonnes pommes-de-terre «fricassées» à l'huile de colza. A ce moment, il en semera pour son usage et par la possibilité de vendre quelques litres de bonne huile de chez nous malgré son goût particulier auquel on s'habitue facilement (de même pour le miel).

Voici quelques lignes pensées durant les heures de garde. Elles m'ont fait revivre celles plus courtes passées au rucher; elles empêchent le sommeil et éloignent le cafard. Elles feront, j'en suis sûr, l'effet contraire au lecteur patient qui les lira.

Pour le moment nous sommes sous les armes. De petits Etats souffrent cruellement pendant que les grands se sondent surnoisement. Espèrons qu'ils finiront par s'entendre au plus vite et qu'ils rétabliront les relations amicales et commerciales entre tous les pays et que nous pourrons, nous, apiculteurs et agriculteurs Suisses, garder nos vaches et nos prairies.

En campagne, le 8 janvier 1940.

S. Chambettaz.

Mot de la fin

Etant toujours mobilisé au milieu de novembre et n'ayant pas tout a fait terminé la mise en hivernage j'ai cru bon de demander un congé ayant pour motif: travaux apicoles pressants.

Me hasardant un jour au bureau pour en connaître la suite je me trouve devant mon Supérieur, qui, prit ma feuille dans le tas, l'examine puis me toisant :

Vous ne savez pas même écrire; vous mettez apicole au lieu de agricole.

Ce Supérieur n'était certainement pas apiculteur. Evidemment, il avait d'autres bêtes à dresser... *Chambettaz.*

Avec elles

C'est extraordinaire comme ces petites bêtes peuvent accaparer l'esprit de celui qui les soigne. Cela devient une hantise depuis le jour où l'on se sent possesseur d'une première ruche jusqu'à l'extrême déclin de la vie. Et quel échange de paroles entre deux apiculteurs qui se rencontrent sans réfléchir à ce que la conversation est «barbante» pour les autres personnes présentes n'étant pas de la corporation! «Les voilà partis avec leurs abeilles, cela n'en finira pas, laissons-les seuls», voilà ce que j'ai enten-

du dire si souvent. Un trait déjà cité il y a bien des années sur l'intérêt que l'on porte à son rucher. Un visiteur se rend chez M. C. Corthésy à Aubonne. Mme vient répondre. « Tous mes regrets mais le docteur défend les visites, mon mari est toujours plus mal». — «Est-ce qu'il parle toujours de ses abeilles?» — «Tous les jours» — Alors ce n'est pas encore la fin.» — Un mois plus tard, elle répond au même visiteur: «Non, plus depuis deux jours.» Un regard attristé, une poignée de main et départ pour revenir la même semaine accompagner l'ami à sa dernière demeure.

Lorsqu'aucun membre de la famille ne s'apprête à reprendre dans la suite l'art pratiqué par le père et que celui-ci est seul à s'occuper du rucher, il s'habitue tellement à cette solitude, cette indépendance, ce silence pendant les manipulations qu'il arrive à détester compagnie et par suite conversations. Je suis de ceux-là. Un aide! Il oublie d'enfumer ou le fait par bourrées, vous pose des questions quand on a besoin de toute son attention pour observer, inscrire etc. «Une idée à vous» me dira-t-on. Peut-être, mais que de ces vous pareils dans le monde pour ne parler que de l'apiculture!

Par les temps qui courent est-il prudent d'augmenter sans cesse son nombre de colonies? Oui, si on peut en caser dans un endroit vierge jusqu'à un rayon de 2 km mais les entasser à la même place ou dans le voisinage immédiat d'autres installations, ce sont des mécomptes en perspective. Pendant mes 25 années de «rôdage» dans trois districts que d'observations dans ce domaine! L'an passé, mes deux plus fortes colonies sont mortes de faim malgré un fort nourrissage en août. Respectueux des conseils donnés sur le danger de les faire siroter trop tôt au printemps je suis arrivé quelques jours trop tard. Cela a été l'occasion d'adresser les demandes suivantes à la dernière séance de la Côte vaudoise: Le fait de nourrir très tard jusqu'à ce qu'elles ne veuillent plus venir sucer ou trop tôt au printemps, vous a-t-il causé des pertes? Comment expliquez-vous le passage de vie à trépas en hiver des habitantes de ruches encore pleines de miel?

Pas de réponses ou des évasives. De jeunes amis mobilisés m'ont prié de soigner leur ruches en octobre. On verra les résutats. L'essaimage tardif en 1939 a donné du souci aux «momentanément veuves». Celle à Albert s'en est vu des «pouettes». Pousser un vélo avec un bidon de sirop pendant trois quarts d'heure à la montée cela plusieurs fois avec au total sept essaims à ramasser. Le reste de l'histoire tient un peu du vaudeville. Forte bise, une échelle qui culbute, chapeaux élégants ramenés à la forme valaisanne, sauts désordonnés de l'épouse et de la jeune fiancée, aide diplômée. A quelques cent mètres au-dessus, un pré-

fet retraité assis sur un tertre couvert de marguerites riant en se tenant les genoux! Et pendant que les deux-tiers du ménage tenaient héroïquement tête à 100 000 ennemis, le sous-officier Albert qui jouait son café noir entre midi et une heure disait: Charette, si ma femme et ma fille étaient là, je pourrais annoncer «cent de dames»! *H. Berger.*

Miel et succédané de miel

On vend, à Lausanne, et probablement ailleurs, dans de bons magasins, un miel de provenance hongroise, sous sa désignation exacte. Ce miel a fort belle apparence ; il est blond, de bonne consistance, non cristallisé, d'odeur nette, de saveur faible. Il est vendu très légèrement au-dessous du prix du miel suisse La clientèle l'apprécie et le demande.

Il y a dans la présentation de ce miel et dans le succès de sa vente une indication à laquelle les apiculteurs devraient prêter une sérieuse attention.

Nos miels ont depuis longtemps déjà l'aspect de saindoux ou de graisse de ménage de couleur qui varie et n'est pas toujours flatteuse à l'œil ; quelques-uns, ceux en particulier qui ont été recueillis sur certaines plantes ou récoltés très tard ont une demi-cristallisation et une teinte grisâtre très peu engageante.

La disette de l'année 1939 n'explique qu'en partie la faveur accordée au miel de Hongrie et la légère différence de prix ne la justifie pas dans une mesure très appréciable.

Il faudrait peut-être vendre nos miels « décristallisés » ou donner aux acheteurs, soit grossistes, soit acheteurs au détail, des indications précises sur le moyen de rendre le miel fluide sans nuire à sa saveur. Ces indications pourraient trouver place sur une petite étiquette à coller sur les verres ou seaux à miel. Un dépôt de ses étiquettes de prix infime pourrait être indiqué aux vendeurs de miel.

D'autre part, il se fait un commerce important de miel artificiel, par des colporteurs, représentants peu scrupuleux d'un commerce licite, à la condition que le produit offert le soit sous sa désignation exacte et que le prix corresponde à la valeur réelle.

Lorsque des représentants se présentent et offrent du miel, soi-disant pur, qualifié quelquefois de miel de fleurs de coing (!!), la première réaction des possesseurs d'abeilles est le refus avec l'indication : « Je suis apiculteur et n'ai pas besoin de miel ».

Evidemment, quantité de personnes ne peuvent pas acheter le bon miel de chez nous, qu'il faut payer au prix normal ; mais ces personnes ont besoin d'êtres défendues contre une présentation fallacieuse d'un succédané du miel et le commerce honnête protégé contre des manœuvres illicites. Il faut arriver à dépister

les colporteurs qui déclarent « miel » un produit qu'ils sont chargés de vendre sous l'étiquette de miel artificiel.

La fabrication d'un miel artificiel est une industrie régulière, le commerce de ce produit est respectable à la condition qu'ils soient honnêtes. A. G.

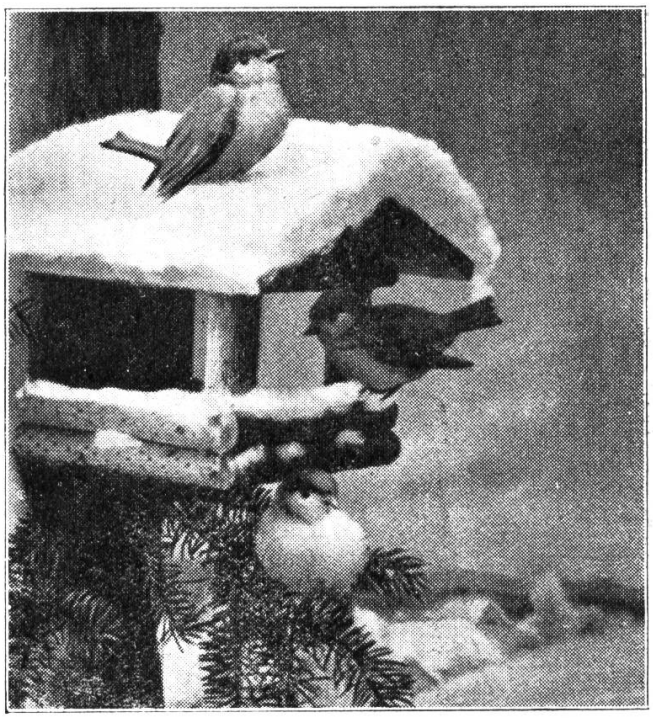

Il y a 125 ans

Au haut de la colline de Chambésy près de Genève, face au panorama incomparable qu'offrent le Léman et les Alpes, s'élevait à la fin du XVIIIème siècle, une vieille ferme dans un état de délabrement complet.

C'est cette ferme pourtant qu'Henry-Louis Jaquet-Droz, le savant horloger de la Chaux-de Fonds constructeur des fameux automates qui font la gloire du musée de Neuchâtel, acquit dans le désir de terminer ses jours à la campagne et gagné sans doute par la vue splendide dont on jouit de la colline.

L'acquisition de sa propriété de Chambésy fut fatale à Jaquet-Droz. Il s'exposa aux intempéries en surveillant les travaux de restauration qu'il avait commencés et bientôt se déclara la maladie qui devait l'emporter.

Son unique fille, Cécile Jaquet-Droz, épousa Louis Perrot en 1809, fils de Jacques-Louis Perrot, bourgeois de Neuchâtel qui dirigeait un commerce prospère d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds.

Louis Perrot s'installa à Chambésy et fréquenta les savants genevois entre autres le célèbre professeur H. F. Candolle qu'il avait accompagné dans ses explorations botaniques aux Pyrénées.

Louis Perrot était non seulement un botaniste distingué mais un naturaliste observant et notant avec passion et intelligence les mille et une manifestations de la vie des insectes. Les notes et cahier qu'il a laissés contiennent quantité de renseignements pittoresques et intéressants sur les fourmis, les frelons, les guêpes et ... les abeilles.

(A suivre.)

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses
(Communiqués par le Service du Contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique.)
Mois de décembre 1939.

Genève	4.60	Aarau	4.60
Nyon	—.—	Lenzbourg	—.—
Lausanne	4.50	Brougg	—.—
Vevey	4.75	Baden	4.95
Montreux	4.75	Lucerne	4.60
Aigle	—.—	Zoug	4.85
Yverdon	4.50	Zurich	5.—
Payerne	—.—	Dietikon	4.40
Chaux-de-Fonds	4.60	Winterthour	4.65
Le Locle	4.50	Schaffhouse	—.—
Berne	4.86	Frauenfeld	—.—
Thoune	4.65	St-Gall	4.80
Langnau	4.60	Hérisau	4.50
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	4.75	Buchs	—.—
Granges	4.50	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.50	Coire	5.—
Soleure	4.50	Bellinzone	4.60
Langenthal	4.50	Locarno	4.60
Bâle	5.28	Lugano	4.80
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.80		
Zofingue	4.60	Prix moyen suisse	4.68

Candi sans miel

Dans une casserole en alluminium ou en fer émaillé, faire bouillir un bon demi litre d'eau (½ litre plus 1 verre). Quand l'eau bout, y incorporer graduellement 3 kilogrammes de sucre cristallisé, en tenant la casserole écartée du feu et en brassant jusqu'à complète dissolution ; ajouter alors une demi-cuiller à café de crème de tartre et remettre le tout sur un feu assez vif.

Faire chauffer jusqu'à ébullition en écumant les impuretés venant à la surface, et laisser bouillir, sans remuer pendant près

d'une minute, prélever à l'aide d'une cuiller un peu de la pâte que l'on verse dans une assiette.

Si le sucre ne colle pas au doigt quand on l'y applique, c'est que le candi est assez cuit Dans le cas contraire, s'il colle, on devra remettre à cuire pour faire évaporer son excès d'eau.

Quand le degré exact de cuisson est obtenu, on enlève la casserole du feu et vivement, on la plonge dans un récipient d'eau froide, d'eau courante de préférence, pour activer le refroidissement.

On brasse et malaxe alors le mélange jusqu'à ce qu'il épaississe et prenne l'aspect d'une pâte blanche et consistante. Le candi est terminé et avant qu'il ne durcisse trop, on le coule dans les moules préparés d'avance.

Les moules peuvent être faits dans des cadres à sections en y ajoutant une planchette ou une feuille de verre comme fond, un grand cadre ordinaire ou encore un cadre de hausse, préparé de la même manière, pour le grand cadre, il sera bon de clouer en plus, deux planchettes de quelques centimètres de largeur aux traverses du centre et du bas du cadre du côté opposé au fond.

Le candi bien fait, quoique suffisamment mou pour être coupé au couteau, doit être ferme comme le fondant des confiseurs, sans avoir la dureté de la pierre, il cédera sous la pression de l'ongle, pour que les abeilles puissent le prendre facilement.

Nini.

(Réd.) Nini nous a envoyé trois façons de préparer le candi ; nous avons choisi celle qui se fait sans miel, supposant que le miel est cette année trop rare — ce serait presque une ironie que d'indiquer du candi au miel.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1939.

Au Comité de la Société Romande d'Apiculture,

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir le Rapport du Jury concernant le Concours de ruchers en 1939. Composé de M. Mayor Arnold, Président, M. Niquille Oscar, délégué des sections concourants et de M. Courvoisier Aimé, Secrétaire-rapporteur, le Jury reçut l'inscription de 44 apiculteurs; les exploitations de 2 collègues ne purent être appréciées, la loque y sévissant et 4 autres se retirèrent avant les opérations, qui eurent lieu du 12 au 15 juin et du 10 au 13 juillet.

38 apiculteurs participèrent au concours avec 45 ruchers comprenant 935 colonies soit 815 DB; 89 DT; 15 Layens; 5 Burki; 5 pailles et 6 de systèmes divers.

Les sections suivantes participèrent au concours: Haute Broye avec 3 apiculteurs, Moudon et environs avec 4, Menthue avec 5, Gros de Vaud avec 10, La Genevoise avec 16.

Il leur fut délivré:

Catégorie Vétérans : 4 médailles d'or de vétérans.

1ère Catégorie: 1 médaille d'honneur, 4 médailles d'or et Fr. 10.—, 4 médailles d'argent et Fr. 8.—, 3 médailles de bronze et Fr. 6.—, 1 mention.

2ème. Catégorie: 1 médaille d'honneur, 1 médaille d'or et Fr. 10.—, 2 médailles d'argent et Fr. 8.—, 5 médailles de bronze et Fr. 6.—, 2 mentions.

3ème Catégorie: 6 médailles d'argent et Fr. 8.—, 1 médaille de bronze et Fr. 6.—, 2 mentions, 1 non classé.

Observations générales.

1. Certains présidents de sections ont cru bon d'inscrire, de leur propre chef et sans leur assentiment des membres qui ne possédaient pas de ruchers en état de recevoir la visite du Jury; ce fut un tort.

2. Le Jury aurait désiré trouver plus de propreté intérieure dans les ruchers. Certains apiculteurs ignorent même le racloir et tout le parti qu'on en peut tirer.

3. Nous répétons encore que certains ruchers pourraient trouver des emplacements plus favorables qu'au fond d'une cour, dans un poulailler ou à proximité d'un tas de fumier, d'une mare de purin, parfois dans un verger beaucoup trop ombré.

4. S'il y a du mérite à fabriquer son matériel soi-même, il devrait l'être avec des mesures standard. Il est vrai que des fabricants sérieux ne respectent pas eux-mêmes les dimensions reconnues. Ce manque d'uniformité complique le travail, les cadres se collant aux parois sont difficiles à retirer, le travail ne peut se faire avec la célérité voulue. La ruche est ébranlée, la population dérangée, d'où irritabilité des abeilles, piqûres et mauvaise humeur de l'apiculteur.

5. Le maturateur-filtre manque trop souvent ou est de dimensions trop réduites. L'usage de la balance devrait être plus répandu.

6. Les annotations sont encore souvent trop sommaires et pas toujours à portée de la main et des yeux lors de la visite. Quant à la comptabilité, le nombre est bien petit des apiculteurs qui se rendent compte de son importance en apiculture. Cependant, le Jury a eu le plaisir de voir une comptabilité vérifiée par l'Office des Paysans depuis 7 années.

7. L'élevage et le marquage des reines paraît se généraliser dans le Canton de Genève, ce qu'on ne peut que recommander ailleurs.

8. Nous avons été surpris cette année de la mauvaise qualité des couvertures des ruches dans certains apiers; toiles de dimensions insuffisantes ou planchettes trop minces, voilées ou trop courtes ne recouvrant pas entièrement les cadres, laissant passer les abeilles dans le chapiteau, d'où chaleur intérieure perdue et développement des populations compromis.

9. Bon nombre de jeunes apiculteurs ont pris part au concours. Le Jury a été heureux de constater qu'ils ont été formés à bonne école et que, plusieurs d'entre eux, possédent déjà l'expérience de vieux praticiens. Les épouses de beaucoup aident leur maris dans la manipulation des colonies; une demoiselle même, bras nus, manie ses abeilles avec une habileté et une douceur remarquables.

Partout le Jury a été reçu avec la plus grande amabilité et garde du concours de 1939, qui clôt la série 1929—39, comme de tous les précédents, à part les remarques qui ont été faites, une impression des plus favorables. Il reconnaît que des progrès ont été accomplis durant ces 11 ans, que les conseils donnés aux apiculteurs lors de ses visites ou publiés dans nos Rapports, ont porté quelques fruits.

Nous formons les vœux les meilleurs pour que notre travail d'inspection soit profitable à chacun pour le plus grand bien des apiculteurs, de l'apiculteure en général, et à notre chère Société Romande.

Le Président, *A. Mayor.*

Le Secrétaire-Rapporteur, *A. Courvoisier.*

(A suivre.)

A bâtons rompus

Madame et chère collègue apicultrice,

Vous me demandez Madame, ce qu'il convient de faire pour nourrir vos abeilles par temps froid, vers la fin de la période hivernale, vous avez une certaine crainte que vos colonies manquent bientôt de provisions et vous pensez que le sirop donné à cette époque de l'année pourrait être préjudiciable à vos avettes. Vous désirez cependant dans ce but utiliser au plus tôt les 5 kg. de sucre par colonie mis à disposition des apiculteurs par nos Autorités Fédérales.

L'expérience m'autorise à vous dire ce qui suit :

Tous nos maîtres apicoles ainsi que les ouvrages d'apiculture nous recommandent expressément de ne pas donner de nourriture liquide aux abeilles en hiver. On a remarqué en effet depuis toujours, qu'un nourrissement trop tardif à l'automne ou quand le froid à commencé était non seulement très préjudiciable aux colonies, mais aussi au propriétaire du rucher, par le coulage qui en résulte.

Les abeilles, même si elles emmagasinent le sirop dans les rayons, n'ont plus à cette époque de l'année, la chaleur faisant défaut, le loisir de l'operculer, et c'est sa mauvaise conservation qui cause des troubles intestinaux et amène la dysenterie et le noséma.

Quand donc au cours de l'hiver on se trouve en présence d'une ruchée à cours de vivres, il est préférable de la nourrir au candi, que l'on peut très

facilement faire soi-même, ou avec des plaques mellifères que l'on trouve dans le commerce, ces dernières doivent être mises à côté du groupe hivernant, à la place d'un ou deux cadres, ou sur le dessus de ceux-ci mais tout à l'arrière, jamais sur le devant; par la chaleur dégagée par l'essaim, ces plaques coulent facilement agglutinant reine et abeilles qui périssent engluées, ce qui ne se produit pas avec le candi bien préparé, lequel peut être mis à portée des abeilles sans précautions spéciales.

Connaissant, Madame, la sollicitude que vous portez à votre petit peuple ailé, il me parait superflu de vous recommander de recouvrir bien chaudement le dessus de vos ruches, après avoir procédé à ce nourrissement, sans laisser le moindre interstice par où la chaleur pourrait s'échapper.

Profitez d'une belle journée tiéde sans vent pour effectuer cette opération, aussi doucement que rapidement.

Ceci dit, Madame, il ne faut cependant pas pousser les choses au pire, et quand le bonhomme hiver fait place au renouveau, soit vers la fin février, commencement de mars, on peut parfaitement se dispenser de nourrir au candi, qui est onéreux et laisse toujours une certaine perte, et se permettre d'alimenter ses abeilles avec du bon sirop de sucre, fait à chaud ceci est indispensable.

Le sirop donné à cette époque de l'année ne risque pas de séjourner longtemps dans la ruche puisque, dans notre climat relativement tempéré, la ponte de la reine et le développement du couvain commencent généralement vers la fin janvier.

Depuis le milieu de février, les belles journées se font plus fréquentes, le resserrement du groupe d'abeilles n'est plus aussi rigoureux et prolongé Il y a bien encore, c'est entendu, des jours froids et des gelées, qui obligent les abeilles à se regrouper, mais cet état ne dure généralement que quelques jours. La température change brusquement, la tiédeur d'une période plus douce permet à la colonie un plus grand mouvement et l'absorption de la nourriture liquide mise à sa disposition. Déjà de belles pelotes de pollen sont emmagasinées.

Je pense donc qu'on peut exceptionnellement commencer à nourrir au sirop de très bonne heure, il ne s'agit pas bien entendu en cette saison de faire du nourrissement stimulant, mais on peut parfaitement se servir de la nourriture liquide pour sustenter des colonies qui touchent à la fin de leurs réserves. Je dis bien exceptionnellement, car il est évident qu'il est bien préférable à tout point de vue de donner des provisions suffisantes à nos avettes en temps opportun, fin août commencement de septembre, afin qu'elles aient de quoi se suffire jusqu'à la meillée, ce qu'hélas il n'a guère été possible de faire en ce triste automne 1939, les 6 kg. de sucre octroyés par le Dépt. de l'économie fédérale n'étant pas suffisants.

Il est naturellement préférable de donner le sirop par petites quantités (un demi litre) et chaud 35 à 40 degrés.

Afin de conserver sa chaleur au contenu du nourrisseur le plus longtemps possible et de manière qu'il ne se refroidisse que très lentement, il faut le recouvrir et l'envelopper de vieux morceaux de drap de laine et de papier journaux.

Le sirop doit être fait à chaud, le laisser bouillir à petit feu quelques minutes en l'écumant soigneusement, la proportion est de 10 kg. de sucre pour 5 litres d'eau, mettre en plus 3 à 4 clous de girofle et une branchette de thym, ainsi préparé lesabeilles le prendront avec un plaisir extrême.

Si par hasard vous possédez encore un peu de miel il est bon d'en ajouter 500 grammes avec 250 grammes d'eau supplémentaires sous faire bouillir, mais si la provision est minime, il y a lieu de la réserver pour le candi, dont je puis vous donner la recette si vous le désirez.

En résumé, commencer par nourrir au candi, puis au sirop épais et enfin vers le milieu d'avril au sirop clair stimulant (10 kg. de sucre pour 10 litres

d'eau). Arrêter toute distribution de nourriture au moins 15 jours avant la miellée et la pose des hausses, le sirop stimulant aura produit tout son effet, c'est du gaspillage et une perte séche pour l'apiculteur, que de continuer à alimenter ses abeilles à cette époque.

J'ose espérer, Madame, avoir répondu d'une manière suffisamment précise à votre demande et dans l'attente de vos prochaines nouvelles, je vous présente, Madame, mes respectueuses salutations. *Nini.*

Paul Javet, Lugnorre, le 7 janvier 1940. — Après un bon hivernage, le fameux miel de forêt de 1938, qui représentait les deux-tiers des provisions d'hiver ayant été excellent, nos habeilles se trouvèrent en forme au début du printemps.

En sorte que les ruches se trouvèrent généralement fortes au moment de la floraison des arbres fruitiers et de la dent-de-lion qui est souvent la meilleure récolte chez nous.

Malheureusement à ce moment-là le temps se gâta de telle façon que nous n'eûmes pas une seule bonne journée sur cette première floraison.

Mais par contre un grand nombre d'essaims.

Heureusement que les dix premiers jours de juin la fleur des foins et surtout les sapins rouges nous donnèrent une belle compensation; les ruches qui étaient complètement vides se remplirent comme par enchantement.

Mais les mauvais temps persistant qui dura tout le reste de l'été noyant les fleurs et les récoltes au point que plus d'un agriculteur se prit à regretter de n'avoir pas plutôt planté des nénuphars au lieu de pommes de terre; ne permit pas une seconde récolte, et même les fonds qui étaient cependant bien garnis se trouvèrent complètement vides au moment de la mise en hivernage.

Le miel récolté, 9 kg par ruche en moyenne, était très beau et contrairement à celui de 1938, sortit très bien des cadres bien qu'il fussent tous deux de même provenance: les sapins rouges; ce qui nous permit de conclure que ce n'est pas les épicéas qui étaient responsables de la cristallisation du miel de 1938, mais bien plutôt les agents qui provoquèrent ces deux miellées et qui n'étaient pas les mêmes en 1938 qu'en 1939.

Je me permets, bien qu'il soit un peu tard, de vous apporter mes bons voeux et souhaits pour 1940 en espérant qu'il nous apportera, comme 1938, une belle récolte de miel et le rétablissement de la paix parmi les hommes de bonne volonté.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise

Réunion amicale, lundi 12 février à 20 h. 30 au local: Rue de Cornavin 4. Sujet: Comment nourrir les abeilles par temps froid.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Quelques apiculteurs ajoulots n'ont pas encore payé le sucre, distribué à fin décembre, et destiné au nourrissement du printemps. Prière à ces derniers de verser immédiatement leur dû, au président soussigné.

Beuret.

Dans le numéro de janvier, nous disions avoir encore en dépôt 2500 kg de sucre. Cette denrée est complètement épuisée. Mais pour satisfaire à plusieurs démarches pressantes de collègues non encore pourvus de sucre, pour le nourrissement du printemps, — 5 kg par colonies — *la société commandera à nouveau du sucre.* Prière de s'inscrire, par lettres, soit en fixant le nombre de colonies et de kgs désirés, auprès du président soussigné, et ce, jusqu'au *10 février.* Paiement comptant.

Le communiqué précédent parlait aussi d'une « concurrence de la dernière heure ». Vous connaissez tous ce que cela signifie !

Ajoie-Clos-du-Doubs, craignant pour la liquidation totale de la denrée achetée : 17.170 kgs, fit des démarches, ceci, en vue de maintenir ses préroga-

tives. C'est pour nous une réelle satisfaction de lire dans la réponse de l'Office de guerre pour l'alimentation, ce qui suit : *Le sucre destiné à la nourriture des abeilles au printemps prochain est livré par notre intermédiaire, aux sociétés d'apiculture, ceci, à l'exclusion de toute autre organisation. Les communes ne sont pas non plus autorisées à délivrer des bons qui serviraient à l'achat de sucre auprès des détaillants. Les membres de sections qui essayeront de se soustraire aux conditions qu'ils ont acceptées lors de la commande ne seront plus servis.*

En résumé : un litige qui valut au soussigné de multiples démarches assaisonnées d'ennuis répétés, mais... qui finit en beauté pour la section.

Enfin, chers collègues ajoulots, le sucre que vous avez acheté en décembre dernier laissera sans doute des aigreurs à vos avettes, au printemps, si vous ne l'avez pas payé !... Hâtez-vous de vous mettre en règle avec la caisse ; cette dernière n'est pas un Pactole, sous peu, le président devra verser l'argent en haut lieu. Surtout, n'employez pas le compte de chèques de notre société, il ne concerne que le caissier.

Plusieurs sociétaires m'ont prié de leur envoyer des cartes bleues. Après renseignements, je peux leur communiquer ce qui suit : les cartes bleues sont utilisées seulement en Suisse alémanique, parce que ce sont des sociétés spéciales qui s'occupent de la distribution.

Beuret.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale ordinaire est convoquée pour le dimanche 25 février, à 14 ½ heures, à Lausanne, Ecole Normale, Place de l'Ours.

Ordre du jour statutaire : Rapports, élection du comité, des délégués. Causerie sur un sujet apicole d'actualité, préparation à la campagne de 1940.

Les sociétaires y inviteront leurs amis, propriétaires d'abeilles, qui ne sont pas membres de la section.

Le Comité.

Section Erguel-Prévôté

Sucre.

Les apiculteurs désirant du sucre pour le nourrissement au printemps seront informés où et quand ils pourront en toucher (5 kg. par colonie) et recevront une carte-commande dans le courant de mars.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Dimanche 14 janvier a eu lieu à Chézard, l'assemblée générale. Pour cette fois, la participation laissait à désirer. Le pourquoi, on l'ignore. L'ordre du jour était des plus chargé.

Les rapports de gestion, de caisse et celui des comptes ont été acceptés à l'unanimité avec remerciements.

Nous avons eu le plaisir d'admettre 14 nouveaux membres dans la section, ce qui est des plus réjouissant.

Aux nominations statutaires, le nombre des membres du comité a été porté à sept au lieu de cinq jusqu'à ce jour.

Tout le comité sortant a été réélu à l'unanimité, sauf M. Auguste Gafner, qui, malgré les sollicitations les plus pressantes, a maintenu sa démission. Nous le remercions sincèrement pour les services et le dévouement qu'il a apporté pendant de nombreuses années au comité, dont 12 ans de présidence.

Les trois nouveaux membres dans le comité sont MM. Maurice Challandes, Fontaines : Ernest Hofmänner, Cernier et Henri Mosset, Chézard.

Toutes les autres nominations et délégations ont été faites d'après notre système de rotation.

Nous rappelons à tous les apiculteurs n'ayant pas pris livraison de leur sucre, qu'une dernière distribution se fera le 26 février prochain, de 13 à

20 heures chez Ernest Nicole, à Chézard. Après cette date, il ne sera plus délivré de sucre pour le nourrissement du printemps.

Le Comité.

Fédération vaudoise d'apiculture

L'assemblée des délégués de 1940 est fixée au dimanche 3 mars prochain, à 14 h. 15 précises, au restaurant de la « Cloche », Grand-Pont Lausanne. (Entrée aussi rue Pichard).

Ordre du jour : 1. Contrôle des délégations. 2. Procès-verbal. 3. Rapport du président. 4. Comptes 1939-1940. 5. Rapport de la Commission de vérification (Sections de Grandson et Orbe). 6. Nominations statutaires : a) comité et b) commission des comptes. 7. Assemblée générale de 1940 (les Sections désireuses de recevoir la Fédération et d'organiser cette assemblée sont priées instamment de s'annoncer). 8. Propositions et vœux des sections. 9. Programme d'activité pour 1940. 10. Budget 1940. 11. Communications diverses et autres objets s'il y a lieu. 12. Propositions individuelles.

Il sera procédé notamment à un échange de vues au sujet de l'approvisionnement en sucre des colonies d'abeilles.

Les sections qui auraient des vœux ou propositions nécessitant une étude particulière et préalable sont priées d'en communiquer le texte au moins une semaine à l'avance au président soussigné.

Ed. Fankhauser, Territet.

NOUVELLES DES RUCHERS

P. Pellaton, La Ronde, le 4 janvier 1940. — Je me permets de vous envoyer quelques nouvelles de mon rucher.

Malgré l'année pluvieuse, j'ai obtenu tout de même une moyenne de 13 kgs par ruche. La récolte s'est effectuée surtout au mois de juin. Par la suite, malgré les apports journaliers, le poids des ruches ne varia plus guère. Les essaims furent assez nombreux et se développèrent joliment. Plusieurs colonies se trouvèrent orphelines par suite des reines qui furent fécondées dans de mauvaises conditions.

Les colonies en automne furent nourries un peu tardivement par suite de la mobilisation. Néanmoins je crois qu'elles hiverneront bien; les provisions sont suffisantes. Jusqu'à ce jour tout va bien, seules quelques abeilles sont mortes sur le plateau. Pour terminer, je vous citerai, ce que m'écrit mon frère établi en *Colombie* au sujet de l'apiculture.

J'ai visité dit-il un rucher de 150 ruches appartenant à un Italien. Point n'est besoin de calfeutrage, simplement une caisse plus ou moins bien clouée, car ici elles ne craignent pas le froid mais les fourmis. Aussi est-il nécessaire de faire des supports en ciment avec des bassinets dans lesquels on met de l'eau. Je vous dirai que les fourmis sont légions et d'une voracité. L'on pose un morceau de pain, un quart d'heure après il n'y a plus trace.

Les ruches se payent 100 pesos, ce qui fait 250 francs suisses. Le miel se vend Fr. 1.50 la livre en bouteille. L'apiculteur fait des récoltes fabuleuses, car les abeilles ramassent toute l'année. Il faut faire venir des reines d'Europe, car après quelques années les abeilles deviennent paresseuses. Elles s'aperçoivent qu'il n'est pas nécessaire de faire des provisions puisque c'est le printemps perpétuel.

Je termine pour cette fois et agréez, Monsieur, mes meilleures salutations.

P. Pellaton.

Meilleurs vœux pour l'an 40.

S. Chambettaz, Assens, le 4 janvier 1940. — Je me permets de soumettre à votre contrôle quelques lignes tracées en service militaire.

Je suis actuellement démobilisé, tout heureux d'être au milieu de ma famille et de mes abeilles. Cependant, en rentrant, j'ai été morigéné par ma bourgeoise parce que paraît-il, je demandais toujours des nouvelles des abeilles avant les siennes...

J'ai retrouvé mes ruches en parfait état et toutes ont répondu par un bruissement familier, au petit coup sec donné sur le devant de la ruche, à genoux, l'oreille au trou de vol et tard dans la soirée lorsque tout bruit extérieur a disparu. Tout paraît normal pour le moment mais attention aux provisions. J'espère qu'il en est de même chez vous au bord du Léman.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, cher Monsieur, une bonne et heureuse année ainsi que la prospérité de notre Bulletin et de notre association.

S. Chambettaz.

Malgré l'augmentation du bois, grâce à nos réserves de tilleul très sec, nous faisons aussi cette année

Cadeau de 20 cadres

de n'importe quel système à tous apiculteurs qui nous commanderont 50 cadres (70 cadres, facturé 50) tout compris. Nous espérons faire connaître à tout le monde apicole, la spécialité de nos cadres en tilleul sec travaillé avec machines spéciales:

Prix des cadres non montés:

Pour couvain, Dadant ou Dadant Type,	le cent	Fr. 18.—
Pour hausse, „ „	le cent	Fr. 15.—
Pour couvain, système suisse	le cent	Fr. 12.—
Pour hausse „ „	le cent	Fr. 10.—

S'adresser à la maison spécialisée:

STABILIMENTO D'APICOLTURA
RIVA S. VITALE (Tessin)

La publicité

dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture* porte et rapporte beaucoup.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

APICULTEURS! N'attendez pas la dernière minute pour faire votre commande de candi, pensez à vos chères avettes et donnez leur le stimulant par excellence, fabriqué avec miel pur et sels nutritifs de grande efficacité préventive du noséma.
Prix par kg fr. 1.80. Blocs ronds de 9 cm. Ports en plus. Livrable franco gare destination à partir de 25 kg.

Th. Baillod
Numa-Droz 173 La CHAUX-DE-FONDS

Essaims et Reines

de pure race italienne
Populations saines
offre au prix du jour

ROSSETTI Enrico
Inspecteur cantonal d'apiculture
BELLINZONE

Extracteur

A vendre un extracteur « Radial » parfait état de neuf.

Abbet Pierre, Chemin s/Martigny

A VENDRE
un rucher pavillon

démontable, à l'état neuf, 14 ruches système Burky, (Progrès) dont 10 habitées. **Tissot,**
« La Solitude » **Bôle**

CIRE GAUFREE (1re qualité)

garantie 100 % d'abeilles. Coulée: à grandes cellules et cellules normales

Nombre de cellules pour couvain: 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections): 660, 820, à feuilles minces. Prospectus sur demande.

J. HÄNI, Sennis, Gähwil (St-Gall).

Etablissement d'Apiculture

J. et Ed. Bassin, Marchissy
TÉL. 9.87.38

Ruches D.-B., D.-T., *complètes, montées ou non montées.* **Ruches pastorales,** *hausses emboîtantes, toit plat, pratiques, légères, peu encombrantes.* **Ruches à plateau-tiroir. Ruchettes. Pépinières. Coussins-nourrisseurs. Cadres** *et* **sections** *1er choix.*

Travail soigné 40 ans d'expérience Prix-courant franco

LIENHER FRÈRES, Constructeurs

SAVAGNIER (Neuchâtel)

TÉLÉPHONE 2.24

Médaille d'Or Berne 1925

Médaille de Vermeil Boudry 1927

Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruchers-pavillons complètement démontables, de construction soignée. Devis et projets sur demande.

Ruches tous systèmes, **pépinières, matelas-nourrisseurs « Lienher »** avec bassin en aluminium, **cadres, sections** de divers modèles.

Dépôt de nos articles : **LŒRSCH & SCHNEEBERGER, Neuchâtel**

Prix-courant sur demande.

***Boîtes et Bidons à* MIEL**

LIVRÉS DANS TOUTES LES GRANDEURS À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX PAR:

FABRIQUE DE BOÎTES MÉTALLIQUES S.A. ERMATINGEN